

par l'Etat et confert ainsi à notre belle industrie le caractère d'industrie nationale. Il fait plus encore, il exempte de la conscription les jeunes lauréats de cette école, faveur bien grande à cette époque de guerres, et c'est ainsi que Bonnefond fut exempté comme premier prix de portrait, en 1810. Thierriat, dont le concours était remarquable aussi, et avait balancé celui de Bonnefond, fut exempté pour faiblesse de constitution. Il était mince et frêle et se développait lentement, comme le chêne. Ce concours, que Thierriat avait conservé, était très-apprécié de Bonnefond lui-même, et j'ai entendu plusieurs fois ce dernier dire à mon père que cette peinture valait mieux que la sienne et méritait réellement le premier prix, propos, s'il était sincère, qui fait honneur aux deux artistes.

A l'école des Beaux-Arts de Lyon, Thierriat eut pour maître, après Chinard, Revoil, directeur de l'Ecole. Revoil se prit d'affection pour Thierriat et, lui ayant reconnu une délicatesse et un goût naturels pour les choses d'art, en fit son collaborateur dans un travail qui demandait les plus grands soins. Admirateur passionné du Moyen-âge et de la chevalerie, à une époque où notre passé historique était méconnu et même méprisé, il recherchait et collectionnait les souvenirs de notre vie nationale, si riche en nobles exemples, en beaux ouvrages de toute sorte. En outre des armes, des cuirasses, des meubles, des vases sacrés, dont il s'était fait une riche collection, il recueillait aussi, et surtout, les parchemins, les manuscrits, les vieux livres enluminés. Thierriat était chargé de mettre la première main à leur restauration. Il décousait ces précieux débris, lavait délicatement les marges, les nettoyait à la gomme, à la mie de pain, les mettait en presse, les classait et les préparait pour les livrer au relieur chargé de les revêtir d'une riche couverture. Revoil disait que,